



Élection partielle  
2018

# AVIS PUBLIC

## Révision de la liste électorale scolaire pour le scrutin du 18 février 2018

AVIS PUBLIC est, par la présente donné aux électeurs de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay par M. Dave Gilbert, président d'élection, que :

1. La liste électorale de la commission scolaire a été déposée au siège de la Commission scolaire le 14 janvier 2018.
2. La liste électorale de la circonscription 12 fera l'objet d'une révision.
3. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale sont les suivantes : toute personne qui, le jour du scrutin :
  - est majeure;
  - est de citoyenneté canadienne;
  - est domiciliée sur le territoire de la Commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
  - n'est pas sous curatelle;
  - n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre frauduleuse en matière électorale ou référendaire;et
  - a un enfant admis aux Services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui desservent son domicile;ou
  - n'a pas d'enfant admis aux Services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui desservent son domicile. L'électeur qui remplit cette dernière condition a le droit de choisir d'être inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire anglophone.
4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation et de correction, incluant les avis écrits de choix ou de révocation de choix d'exercer son droit de vote dans une commission scolaire anglophone, peuvent être présentées devant les personnes désignées à cette fin, devant la commission de révision ou devant le président d'élection.
5. Lors d'une demande d'inscription, l'adresse précédente de la personne visée doit être indiquée. De plus, deux documents doivent être présentés : l'un mentionnant le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile.
6. Les endroits où peut être consultée la liste électorale et où les demandes peuvent être présentées sont :

### COMMISSION DE RÉVISION

Sous-centre Saint-Alphonse CEB  
731, boul. de la Grande-Baie Nord  
La Baie, 2<sup>e</sup> étage, local 203  
418 698-5000, poste 5303



**Le 29 janvier 2018, de 10 h À 19 h**  
**Le 30 janvier 2018, de 10 h À 22 h**

École Saint-Gabriel  
466, route 381  
Ferland-et-Boilleau

École Saint-Félix  
102, ch. du Lac Brébeuf  
Saint-Félix-d'Otis

École Fréchette  
37, rue Saint-Jean-Baptiste  
L'Anse-Saint-Jean

**Le 29 janvier 2018, de 8 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30**

**Le 30 janvier 2018, de 8 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30**

Donné à Saguenay, le 19 janvier 2018  
Dave Gilbert, président d'élection



Commission scolaire des  
**Rives-du-Saguenay**